

VOUS ETES DEMANDEUR / COMMENT OUVRIR VOTRE COMPTE ?

ETAPE 1 : Se connecter

Rejoindre le site <https://dali.arcep.fr>



Puis cliquer sur Réseaux PMR / SURF

Ou directement sur : https://pmr.anfr.fr/spweb4_anfr/

ETAPE 2

FR EN OUVRIRE UNE SESSION CRÉER MON COMPTE


Autorisations de fréquences

Je gère mes autorisations d'utilisation de fréquences ou celles de mon organisme (Titulaire).
 Je fais des demandes d'autorisation pour le compte de mes clients (Mandataire)

Bienvenue sur SURF

La plateforme SURF (Système Unifié de Référencement des Fréquences), gérée par l'ANFR, a pour objectif de simplifier la gestion des fréquences. Cet outil, qui a vocation à être accessible par l'ensemble des gestionnaires ou utilisateurs de fréquences, permet de gérer les demandes :

- d'autorisations d'utilisation de fréquences,
- d'accord ou d'avis d'implantation de stations radioélectriques et d'enregistrement des assignations en vue de leur protection nationale et internationale.

A ce jour, la plateforme SURF vous permet de saisir en ligne toute demande relative aux autorisations d'utilisation de fréquences assignées pour un réseau mobile professionnel (PMR/service mobile).

Pour utiliser SURF, veuillez d'abord créer un compte à partir du menu « Créer mon compte ». Il peut être de type Titulaire (pour gérer les autorisations d'utilisation de fréquences de votre organisme ou pour vous-même) ou Mandataire, et vous êtes une entreprise qui n'a pas les fréquences pour la compte

1 Cliquer sur « CREER MON COMPTE »

2 Sélectionner votre rôle : Mandataire

ETAPE 3

Création compte Mandataire

Compte

Compte

Pièces jointes

Récapitulatif

* Champs obligés

Pseudo *

Mot de passe *

Nom *

Adresse mèl *

Téléphone *

Confirmer le pseudo *

Confirmation du mot de passe *

Prénom *

Confirmation du mèl *

Raison sociale

Code anti robots

Recopier le code anti robots *

!rsnhf

Si vous n'arrivez pas à lire le code, cliquez ici.

Annuler

Suivant

Remplir les Champs et recopier le code anti robot

ETAPE 4

Création compte Mandataire

Compte
Pièces jointes
Récapitulatif

Pièces jointes

Ajouter pièce jointe La taille maximale autorisée est de 9,5 Mo.

Afficher 10 éléments     Rechercher :

Description	Nom de fichier	Taille	Date
Aucune donnée disponible dans le tableau			

Affichage de l'élément 0 à 0 sur 0 élément

Précédent Suivant

Précédent Annuler Soumettre

Vous pouvez le cas échéant rajouter des pièces jointes (CNI, Passeport ou mandat du Titulaire, etc...)

ETAPE 5

Création compte Mandataire

Compte
Pièces jointes
Récapitulatif

Récapitulatif

Tout afficher

 Compte

 Pièces jointes

Précédent Annuler Soumettre

Il vous reste à soumettre votre inscription.

Votre inscription est achevée, un accusé-réception vous est adressé par voie électronique.

- Cette demande d'inscription doit être validée par l'Anfr qui vous adressera la validation par voie électronique.
- Hors système, vous aurez à communiquer au Titulaire pour lequel vous souhaitez gérer ses réseaux :
 - votre identifiant ;
 - votre adresse mél ;
 - votre nom, votre prénom ;
 - ainsi que votre numéro de téléphone.
- Le titulaire aura à valider dans SURF votre mandat activant ainsi votre compte « Demandeur ».

Vous pourrez alors effectuer en son nom toutes les démarches dématérialisées concernant la gestion des autorisations d'utilisation de fréquences que l'Agence nationale des fréquences réalise sous convention de l'Arcep.

Si vous rencontrez une quelconque difficulté, vous pouvez nous adresser un mel à : pmr@anfr.fr